

**PROCÈS-VERBAL D'ADMISSION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL EN VUE DE
L'ÉTABLISSEMENT DU TABLEAU D'AVANCEMENT, AU TITRE DE L'ANNEE
2025, POUR L'ACCES AU GRADE DE DIRECTEUR HORS CLASSE DES
SERVICES DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE**

A l'issue des délibérations du jury, la liste, classée par ordre alphabétique des candidats admis au terme des épreuves orales de l'examen professionnel en vue de l'établissement du tableau d'avancement pour l'accès au grade de directeur hors classe des services de la protection judiciaire de la jeunesse, ouvert au titre de l'année 2025, est fixée comme suit :

Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom
Madame	BOIS	FEUTRY	Aurélie
Madame	COPPRY		Nadia
Madame	COURQUIN		Florence
Madame	JASTRZEBSKI		Stéphanie
Madame	LAMY		Carole
Madame	LHERAULT	LHERAULT- CHAUCHIS	Cécile
Madame	PREAUX		Marion
Madame	TARANTINO		Carole
Monsieur	TORRES		David

Le seuil d'admission a été fixé à 15,8/20

Fait le 26 septembre 2024,


Pierre PIBAROT

Président du jury